

# Les Nouvelles

Journal de Quartier du Bourny



Photo prise dans le cadre de la semaine de la citoyenneté

**L**e calendrier et la nature nous plongent dans une période hivernale et nous incitent plus à aller vers le «cocooning». Mais voilà : notre comité et les professionnels de la Maison de Quartier en ont décidé autrement. Pour la première fois, nous avons souhaité apporter une touche culturelle en proposant, à la Maison de Quartier, des séances de cinéma. Depuis décembre vous pouvez assister gratuitement à la projection d'un film au rythme d'un dimanche par mois et ce jusqu'en avril. Dans un autre domaine, nous avons organisé le 7 février un spectacle comique «Ginette la reine des boulettes». Nous espérons que rire et détente ont apporté à chacun de vous une note de gaieté pour agrémenter ces mois d'hiver.

Nous avons également signé une convention tripartite pour permettre à un jeune de valider sa quatrième année

de formation d'ostéopathe. L'enjeu de cette convention est double, ce jeune valide ses acquis, suit son cursus obligatoire et les adhérents bénéficient de ses bienfaits.

Notre premier rendez-vous 2014 a réuni les associations du Bourny autour de la traditionnelle galette des rois. Ce moment convivial permet à chaque président de présenter son association ou sa section, et d'en donner les objectifs. Malgré un agenda bien rempli, Monsieur le ministre, Guillaume GAROT, et Monsieur le maire, Jean Christophe BOYER, très assidus à ce rendez-vous nous ont redit tout l'intérêt et confirmé la reconnaissance du travail fourni ainsi que le sérieux des bénévoles qui multiplient leurs efforts pour développer de nombreuses activités porteuses d'échange afin de rendre toujours plus attractif notre quartier.

Nous notons que les boulistes sont fiers de leur nouveau terrain et n'hésitent pas à dire nous avons «le plus beau terrain de Laval» C'est dire s'ils sont contents!!!!

L'association « protégeons le Bourny » s'est félicitée d'avoir solutionné les problèmes soulevés dès les premiers contacts avec les différents partis.

La Croix d'Or multiplie ses efforts et deviendra une fédération «alcool assistance» dont l'objectif sera de traiter tous les problèmes d'addiction.

Je n'ai cité que quelques associations mais toutes sont remarquables de par leur travail et engagement envers leurs adhérents.

Une équipe de notre comité a travaillé sur la destination du voyage annuel : le conseil d'administration a opté pour les « floralies de Nantes » le samedi 10 mai.

Vous pouvez aussi noter sur votre agenda les Feux de la St-Jean et le gala de danse modern jazz prévus le samedi 28 juin. Nous vous y attendons nombreux.

*Présidente du C.A.B*  
Béatrice FERRON

## Sommaire

P.1 : Edito/ Sommaire / Ours

P.2 : Dates à retenir

P.3 : Fête des voisins

P.4 à 8 : Du côté des associations

P.9 : Rire au Bourny

P.10 et 11 : Un peu d'Histoire du Bourny

P.12 : Recette de cuisine

P.13 : Du côté de l'accueil de Loisirs

P.14 : Du côté de la Maison de Quartier

P.15 : Retour en images des animations d'hiver

P.16 :

# Dates à retenir

## SENIORS

Mardi 25 mars	Après-midi jeux
Mardi 29 avril	Après-midi jeux
Mardi 27 mai	Après-midi jeux
Mardi 24 juin	Après-midi jeux

## TOUT PUBLIC

Mercredi 26 mars dès 14h30	Atelier jardinage aux jardins partagés du Bourny
Samedi 29 mars dès 19h30	Soirée dansante de l'AS Bourny football <i>au Parc des Loges (réservation : 02-43-68-35-72)</i>
Samedi 5 avril de 13h30 à 17h30	Marché aux plantes, ateliers dégustations, atelier création de jeux buissonniers... <i>aux jardins partagés du Bourny</i>
Mercredi 16 avril	Sortie aux Machines de l'Île de Nantes
Mardi 22 avril dès 14h30	Atelier tricotin <i>gratuit</i>
Vendredi 9 mai, à 21h	Gala de Roller du Comité d'Animation du Bourny <i>Salle Polyvalente</i>
Samedi 10 mai	Voyage du CAB aux Florales de Nantes
Vendredi 16 mai à 20h00	Rétrospective vidéo commentée par Renée CHEDEMAIL sur l'INDE <i>Grande salle de la Maison de Quartier - gratuit</i>
Mardi 20 mai dès 14h30	Atelier tricotin
Vendredi 23 mai	Fête des Voisins
Mercredi 25 juin dès 11h45	Début des inscriptions pour les animations de l'été
Samedi 28 juin	Gala de Danse Modern'Jazz et Feux de la Saint Jean <i>plaine du 8 mai 1945 – à partir de 19h00</i>

## EXPOSITIONS

Du lundi 17 mars au vendredi 04 avril	Exposition photos « Un certain regard » par Maryvonne DINE
Du lundi 07 avril au vendredi 25 avril	Exposition peintures par Mme GANDON
Du lundi 12 mai au vendredi 30 mai	Exposition Lavallois au 19 <sup>ème</sup> siècle
Du lundi 02 au vendredi 13 juin	Exposition de l'activité arts-plastiques <i>de la maison de quartier du Bourny</i>
Du lundi 16 juin au vendredi 27 juin	Exposition « Les arts du Bourny » <i>vernissage le vendredi 6 juin à 18h00</i>

Un programme d'animations est proposé à chaque période de vacances scolaires, n'hésitez pas à venir le chercher à l'accueil de la Maison de Quartier.

# *Fête des voisins : Votre maison de quartier peut vous aider à l'organiser !*

La ville de Laval encourage à nouveau la fête des voisins qui aura lieu le 23 mai 2014 . Le plus important pour organiser une fête entre voisins est d'en parler autour de soi. Plus il y aura de monde, plus cette soirée sera facile à mettre en place. Afin d'informer les voisins, des cartons d'invitation, des ballons, des tee-shirts ou des affiches aux couleurs de l'événement, seront mis à disposition au sein des maisons de quartier dès le lundi 05 mai 2014. A noter qu'en raison de l'organisation de nombreuses manifestations le week-end du 23 au 25 mai 2014, la Ville de Laval ne pourra pas mettre à disposition de matériel.

**la fête**  
**des**  
**voisins**  
vendredi 23 mai 2014

Afin d'organiser au mieux votre fête des voisins n'oubliez pas de faire connaître vos initiatives ainsi que l'occupation éventuelle d'espaces publics, avant le 05 mai 2014, auprès de votre maison de quartier qui a pour rôle de vous seconder.

## Zoom sur ...

A l'initiative d'Anne-Sophie (une jeune du quartier), tous les habitants qui le souhaite, peuvent venir le vendredi 23 mai à partir de 19h00 sur le parvis devant la Maison de Quartier , pour passer un moment convivial . Il vous sera proposé un apéritif sans alcool, aussi libre à vous d'apporter vos victuailles ( barbecue à disposition ) pour manger sur place . Comptant sur votre présence, pour ce moment qui se veut avant tout un temps de plaisir et de simplicité partagé.



# Du côté des associations

## TOUS AVEC LES FILLES DE L'AS BOURNY !

Le football féminin est déjà présent depuis quelques années au sein du club de l'AS Bourny. Aujourd'hui l'équipe est entraînée par Gilles Pautonnier, et tout le club soutient cette section qui est encore à la recherche de joueuses pour pouvoir s'entraîner et jouer avec plus de confort. Petit retour avec le coach sur son parcours et ses ambitions avec l'équipe.

### **Bonjour Gilles, peux-tu nous retracer ton parcours d'entraîneur ?**

J'ai commencé comme entraîneur à l'âge de 22 ans, au Bourgneuf la Forêt avec la gestion de la section féminine de football. Cela a duré pendant quatre ans avec une finale de coupe du Maine. J'ai ensuite rejoint le club de l'Huisserie pour encadrer l'équipe B sénior homme et gérer les entraînements avec à l'époque Arnaud Bullanger. Cela pendant 2 ans. Après une pause de 6 ans à cause du travail, on m'a demandé de reprendre l'équipe A du Bourgneuf la forêt pendant 1 an. De nouveau une pause 5 ans à cause du travail. Et me voilà depuis 2 ans au Bourny.

### **Comment en es-tu venu à entraîner une équipe féminine ?**

Ma femme jouait à l'époque au Bourgneuf et il n'y avait plus d'entraîneur, c'est comme cela que j'ai commencé.

### **Quelle différence vois-tu entre entraîner une équipe féminine et une équipe masculine ?**

Une équipe féminine se gère au jour le jour à cause de l'effectif. J'ai un effectif de 20 joueuses et donc moins de choix possible que l'équipe masculine du Bourny. Il y a une très bonne ambiance entre elles mais parfois il faut remettre les joueuses à leur place.

### **En ce qui concerne l'AS Bourny, depuis combien de temps es-tu là ? Comment s'est passé ton intégration au club ?**

Je suis arrivé en août 2012 et mon intégration s'est vraiment bien passée avec tous les dirigeants.

### **Comment se passe votre saison ? (division, classement, ambiance...)**

On est quatrième sur sept, c'est compliqué car j'ai des éléments importants de l'équipe qui sont absents pour blessures.

### **Penses-tu que le football féminin est assez intégré dans l'organisation du club ?**

Le nouveau président fait ce qu'il faut pour mettre les filles au même niveau que les garçons dans le club. A chacun et chacune de faire les efforts pour intégrer au mieux le club.

### **Ya-t-il de nouveaux projets pour le développement du football féminin dans le club ?**

Il faut savoir que les deux seuls clubs lavallois qui ont une section féminine c'est nous et les Franc-Archers. Nous pourrions en 2 ou 3 ans générer une vraie section féminine car le potentiel est là avec une agglomération de 90000 habitants. Il faut mettre des actions en place, mais avant tout, il faut que ce soit une directive forte du club.

### **As-tu un message à faire passer ?**

Je vous invite tous après cette lecture à promouvoir le football féminin autour de vous, et pour celles qui souhaiteraient faire le pas et venir nous rejoindre.



Mes coordonnées

Gilles Pautonnier tel : 06 23 54 51 89



## INFOS DIVERSES

**29 mars :** Soirée choucroute de l'AS Bourny au parc des Loges à partir de 19h30. Possibilité de demander des tickets au club. Venez nombreux !

**Juin :** Organisation du tournoi féminin de l'AS Bourny et du tournoi de quartier sur le même week-end

# Du côté des associations

## UN RELAIS POUR PARLER

Sève et Racines est une association qui existe depuis 10 ans sur le quartier Laval Nord et qui a comme objectif la prévention du mal être et du suicide . Nous sommes des bénévoles, en lien avec des professionnels du champ médico social. Chacun a sa place dans le champ préventif : professionnels, famille, bénévoles et tous les citoyens. La démarche citoyenne est au cœur de notre action . Ce sont des gens ordinaires qui aident des gens ordinaires par une écoute attentive et vigilante (lieu de travail, voisinage, famille, relations amicales ....)

Penser au suicide, c'est être en souffrance. Une personne qui se suicide, c'est une personne qui veut mettre fin à sa souffrance. Elle ne veut pas mourir, mais elle veut vivre autrement sa vie. Nous nous appuyons sur cette conviction qu'il existe d'autres solutions pour dépasser ces moments difficiles, notamment par l'aide des réseaux de professionnels et de bénévoles.



43, rue des Grands Carrés  
53000 LAVAL

Tél : 06 86 06 43 48

### Nos actions :

- Organiser des soirées-débats pour lutter contre le tabou du suicide, participer au forum de la prévention, au forum des associations.....
- proposer un groupe de paroles pour personnes endeuillées par le suicide (parents, conjoints, enfants .....)
- écouter les personnes en difficultés (rencontres individuelles) et les orienter vers les professionnels si besoin
- échanger avec les jeunes sur le bien être et le mal être
- proposer un atelier d'écoute et d'entraide pour jeunes endeuillés avec l'association JALMALV
- développer le partenariat avec :
  - les associations (Croix Rouge, Alcol Assistance, Vie Libre...)
  - les Maisons de Quartier de la Ville de Laval
  - les institutionnels : CMP, Antenne Solidarité, Ville de Laval
  - le collectif départemental pour la prévention du suicide en Mayenne

## ÇA BOUGE AUX ÉCOLES ST EXUPÉRY ET LE PETIT PRINCE !

Le dynamisme des parents d'élèves des écoles Le Petit Prince et St Exupéry s'est traduit par la création d'une Association de Parents d'Elèves au mois de mai 2013, sous le nom de « Dessine-moi un mouton ». Ainsi de nombreuses manifestations ont pu voir le jour :

- La Fête de fin d'année scolaire au mois de juin 2013 a connu un vif succès grâce à la qualité des spectacles proposés par les enseignants, un public chaleureux, et la bonne humeur autour des différents stands de jeux sans oublier la bonne odeur du barbecue...

- A la rentrée de septembre, les parents de maternelle et de primaire étaient accueillis par « un café - chouquettes », petit moment convivial pour faire connaissance avec les nouveaux parents et soulager les cœurs lourds de la rentrée.

- Courant octobre, les enfants ont vendu des brioches pour aider à financer les projets pédagogiques.

- L'année 2013 s'est terminée par une fête de Noël, dont petits et grands parlent encore aujourd'hui ! En effet, les enfants ont envahi la piste de danse, accompagnés de leurs parents pour la « Boum de Noël ». Entre deux danses, le Père Noël s'est déplacé pour leur remettre des ballotins de chocolat, et s'est laissé photographier avec les enfants et leurs familles dans la forêt enneigée !

- Pour fêter l'arrivée du printemps, « Dessine moi un mouton » organise son premier carnaval le dimanche 13 avril 2014. Les rues du Bourny

seront colorées par la joie des enfants et leurs déguisements. A cette occasion, c'est avec plaisir que nous accueillerons les futurs élèves....



Entre temps, certains vous auront sollicités pour la tombola, dont le tirage aura lieu le jour du carnaval.

**Pour clore l'année scolaire et fêter l'arrivée de l'été, la fête de fin d'année aura lieu le samedi 21 juin.**

A cette occasion, si vous avez des talents de musicien, magicien, etc..., n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : [dessinemoiunmouton53@yahoo.fr](mailto:dessinemoiunmouton53@yahoo.fr) ou par courrier à : « Dessine-moi un mouton » Place Augustine Fouillée – 53000 LAVAL



# Du côté des associations

## LE TERTRE EN CONSTANT DEVELOPPEMENT BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Le Parc Saint-Benoît, les Portes de l'Atlantique, Les Jardins du Tertre, Les Domaines du Tertre, de l'Atlantique et de La Racinière, La Gendrie I et II, La Rousselière, La Gendarmerie Nationale, Hélios..., depuis le début des années 2000, le Quartier du Tertre n'a cessé de grandir. Lors des derniers mois particulièrement, le paysage a changé de semaine en semaine ; et ceci va se poursuivre sur certains terrains non bâtis : les maisons sortent de terre « comme des champignons », des bureaux vont prendre place dans un important bâtiment dont la construction est prévue sur l'ancien Terrain de La Jaunaie ; les nouveaux noms de rues foisonnent, les infrastructures (arrêts de TUL, Parking Relais, voies d'accès) sont mises en place progressivement pour répondre aux besoins des habitants du secteur, présents, à venir, et de ceux qui y travaillent. Les travaux destinés à la création d'un Espace Collectif et d'une Salle Polyvalente vont débiter dans les prochaines semaines....

En novembre 2013, un autre événement notoire a contribué, lui aussi, à l'agrandissement du quartier et à son dynamisme : l'arrivée des résidents au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) situé rue St. Bernard de Clairvaux, tout près des futurs espace collectif et salle polyvalente. Cet établissement est une antenne du Foyer Thérèse Wohl que les Lavallois connaissent bien, puisqu'il est installé depuis de nombreuses années route de Tours. Le FAM, qui

dépend, lui aussi, de l'Association des Paralysés de France (APF), va accueillir, à terme, 23 résidents à temps complet. Ces personnes handicapées nécessitent, de la part d'un personnel important et spécialisé, une assistance et une attention permanentes . Nous avons rencontré, le 12 Février dernier, Yves GARNIER, Directeur Administratif des deux centres et Laure CLEMENT, Responsable du FAM. Ensemble, nous avons réfléchi aux différents axes de travail et paramètres qui faciliteront une bonne intégration du Centre sur notre quartier et sa participation active à la vie du TERTRE.

Le charme de ce coin de LAVAL réside dans ses espaces verts préservés et entretenus, ses sentiers piétonniers nombreux et variés, favorisant les promenades, le calme et la détente ; c'est, de toute évidence et aux dires de ceux qui l'habitent, un endroit paisible, tranquille, où il fait bon vivre, avec ses commerces (boulangeries, boucherie, bars-tabacs-journaux, restaurant, autres commerces ou banques place de la commune). Sa proximité des centre commerciaux de Saint-Berthevin ou de l'Huisserie et son accès facile et rapide au centre de la ville sont également des atouts importants de son attrait.

L'ASSOCIATION LE TERTRE, dont le Conseil d'Administration regroupe les référents des différents lotissements qui composent le Quartier, a pour objectifs d'accueillir les habitants, de favoriser



leur intégration, d'être leur relais auprès des instances municipales, des Maisons de Quartier du Bourny et d'Avesnières avec lesquelles elle collabore étroitement et de travailler au « BIEN VIVRE ENSEMBLE », paramètre essentiel à la tranquillité, au confort de vie de chacun et au bonheur de tous.

Que chaque nouvel arrivant trouve ici notre message de BIENVENUE et n'hésite pas à contacter notre Association et à s'adresser à la Maison de Quartier du Bourny pour s'inscrire à une ou plusieurs des nombreuses activités proposées à tous, petits et grands. Rappelons que toute inscription à une activité à la Maison de Quartier du Bourny ou à celle d'Avesnières permet systématiquement l'appartenance à l'Association Le Tertre, sans avoir à payer la somme de trois euros demandée comme cotisation symbolique.

Puis la signature comme sur document déjà donné Merci !

**Jean-Pierre NORMANT**  
**ASSOCIATION LE TERTRE**  
**2, Rue du Ponceau 53000 LAVAL**  
**assoleterte@gmail.com**



## PLATEAU DE LA

## RUE VINCENT AURIOL



Collectif

Inondations

Environnement

Laval-Bourny

Cet aménagement semble être satisfaisant pour les usagers, les automobilistes comme les piétons. Des panneaux de signalisation annoncent le plateau et la limitation de vitesse à 30 km/h. Pour ce qui est de la priorité, l'application est celle indiquée à l'entrée de la ville ou du quartier ainsi au Bourny : "priorité à droite". A défaut de panneau, c'est le code de la route qui s'applique.



Et donc, : petit rappel du Code de la route

Code la route Article R415-11 Modifié par Décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 - art. 11

« Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons régulièrement engagés dans la traversée d'une chaussée et à ceux circulant dans une zone de rencontre ou une aire piétonne.

Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter les règles de priorité fixées au présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Tout conducteur coupable de cette infraction encourt également la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de quatre points du permis de conduire. »

Et d'après le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques <http://www.certu.fr/> Un plateau surélevé indique un espace partagé piétons/véhicules, sa traversée par les piétons peut donc se faire n'importe où. Fiche n° IX-04 Plateau surélevé - 2003



## Rire au Bourny

Un couple de parisiens décide de partir en week-end à la plage et de descendre au même hôtel qu'il y a 20 ans, lors de leur lune de miel . Mais, au dernier moment, à cause d'un problème au travail, la femme ne peut pas prendre son jeudi.

- Il est donc décidé que le mari prendrait l'avion le jeudi, et sa femme le lendemain.
- L'homme arrive comme prévu et après avoir loué la chambre d'hôtel, il se rend compte que dans la chambre, il y a un ordinateur avec connexion Internet.
- Il décide alors d'envoyer un courrier à sa femme.
- Mais il se trompe en écrivant l'adresse.
- C'est ainsi qu'à Perpignan, une veuve qui vient de rentrer des funérailles de son mari mort d'une crise cardiaque reçoit l' e-mail.
- La veuve consulte sa boîte aux lettres électronique pour voir s'il n'y a pas de messages de la famille ou des amis.
- C'est ainsi qu'à la lecture du premier d'entre eux, elle s'évanouit.
- Son fils entre dans la chambre et trouve sa mère allongée sur le sol, sans connaissance, au pied de l'ordinateur.
- Sur l'écran, on peut lire le message suivant :
- À mon épouse bien-aimée,
- Je suis bien arrivé .
- Tu seras certainement surprise de recevoir de mes nouvelles maintenant et de cette manière.
- Ici, ils ont des ordinateurs et tu peux envoyer des messages à ceux que tu aimes.
- Je viens d'arriver et j'ai vérifié que tout était prêt pour ton arrivée, demain vendredi.
- J'ai hâte de te revoir.
- J'espère que ton voyage se passera aussi bien que s'est passé le mien.

-> P.S. : Il n'est pas nécessaire que tu apportes beaucoup de vêtements : il fait une chaleur d'enfer ici !

Un touriste grand adepte du saut à l'élastique débarque au Maroc ...

- Arrivé à destination, il décide d'ajouter un nouvel exploit à son actif, sauter du haut d'un minaret.
- Il va donc au souk, trouve un marchand et lui dit :
- "J'aurais besoin d'un mousqueton, d'un baudrier et de 25 mètres d'élastique torsadé spécial pour le saut."
- Le marchand lui fournit le tout. L'après midi, la place est pleine quand le touriste s'apprête à sauter.
- Il s'élanche et saute, l'élastique se tend, s'arrête à 20 cm du sol et rebondit.
- Bluffés par le spectacle, tous les spectateurs applaudissent !!!
- Le lendemain, la star du coin, Mohammed, dit Momo décide de faire de même pour montrer son grand courage.
- Il achète le même matériel que le touriste (1 mousqueton, 1 baudrier et 25m d'élastique torsadé spécial pour le saut). Il grimpe au sommet du minaret de la mosquée, saute, s'étale méchamment par terre et meurt sur le coup.
- La police marocaine fait son enquête et interroge le marchand :
- -"Qu'est-ce que vous avez vendu à Momo ?"
- Le marchand :
- - "J'y ai vendi 1 boudrier, 1 mousquiton et 25m d'ilastic ...
- ... MAIS comme son père c'y un Grant Ami d'la famille ...
- ... j'y ai rajouti 5 mètres d'ilastic GRATUIT !!!"

Source internet



**CLAUDE DE MEAULNE (III) :  
UN SEIGNEUR BIEN PARTICULIER**

**C**laude de Meaulne est le troisième à porter ce prénom ; un quatrième avait vu le jour mais était mort en très bas âge.

Celui qui nous intéresse a vécu à la fin du 17<sup>e</sup> siècle (Louis XIV règne depuis un quart de siècle) et dans la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle sous le règne de Louis XV. Ce seigneur a eu une vie assez mouvementée : baptisé deux fois, il a vécu près de quarante ans. Il semble avoir eu une vie dissolue. De nombreux procès l'ont opposé d'abord avec ses frères et sœurs, puis avec ses voisins et des habitants de Laval. Il perdit une partie de ses titres et finit dans la misère dans la paroisse de la Trinité.

Le 16 mai 1669 à onze heures du matin, naît Claude de Meaulne, fils de Claude chef d'armes et de nom de Meaulne, chevalier, marquis de Lancheneil, seigneur de Rouessé, Bains, la Girardièrre et du Bois-Guignardais et de Marie Julie Judith le Gallègre. Le lendemain, étant malade, il est baptisé dans la chapelle de Rouessé par le sacriste de Nuillé-sur-Vicoïn. Le 5 août de la même année, il est de nouveau « baptisé » et on lui applique les saintes huiles.

Il est le second de onze enfants : Henry, l'aîné ; puis ses puînés : Marie-Louise, Marie-Anne, Julie-Judith, Gabrielle-Anne, Charles-Jacques, Jeanne-Marie, Françoise-Renée, Julien-René et Françoise-Agnès. Certains meurent jeunes ; Marie-Louise à un mois en 1670, Marie-Anne à quatorze ans en 1685, Julie-Judith à vingt et un ans en 1692, Charles-Jacques est tué au siège de Keiserswerth en Allemagne à l'âge de vingt-quatre ans en 1702 ; Jeanne-Marie à quatorze ans en 1694 et Françoise-Agnès à vingt-quatre ans en 1712.

En 1693, son père, Claude de Meaulne meurt à Ancenis âgé de soixante six ans. Il laisse sept



enfants. Henry, le fils aîné est nommé curateur de ses puînés mineurs : Françoise-Renée, Julien-René et Françoise Agnès. En juin 1693, lors de l'inventaire des biens, meubles, effets, titres et enseignements dépendant de la communauté de son père décédé et de sa mère, il assistera à la partie concernant le château de Lancheneil (Nuillé-sur-Vicoïn) mais quittera Rouessé dès le premier jour et ne reparaitra pas. Avec sa mère il refusera de clôturer ce document. Son frère aîné et ses frères et sœurs plus jeunes demandaient quelques éclaircissements sur leur gestion des lieux et refusaient que les dernières quittances présentées soient affectées à cet inventaire.

Henry, principal héritier, délaisse en propriété indivis à ses frères et sœurs par acte devant notaire en 1706 les lieux de Rouessé, les closeries de la Tesserie, du Bourny et de la Diorée (toutes les trois près de Rouessé) ; les métairies de la Bretèche (St Berthevin), de la Tournerie (près du Mans), de la Secruère (près de Sillé), quelques maisons au Rocher et diverses rentes. Comme Henry de Meaulne avait beaucoup de mal à

veiller sur les colons et fermiers, à faire valoir les héritages de ses cadets ; ces derniers veulent le décharger et demandent à Claude d'agir et de gérer leurs biens. Ce dernier accepte. En 1699, ils lui donnent procuration avec tous les pouvoirs d'affermir Rouessé, ses dépendances et toutes les autres terres.

En 1707, Gabrielle-Anne de Meaulne épouse Claude-Pierre du Plessis de Mongenard.

En 1708, Françoise-Renée de Meaulne épouse Antoine Labbé de Champagnette. Elle meurt avant 1718.

En 1718, dans un procès, Claude de Meaulne est opposé à ses frères et sœurs les plus jeunes. Ce sont Julien-René de Meaulne, Gabrielle-Anne de Meaulne et son époux Claude Plessis de Mongenard, et Antoine Labbé de Champagnette (pour lui et sa fille Marie-Renée). Ils lui reprochent la mauvaise gestion de leurs biens communs. Julien-René fait remarquer qu'il ne lui a jamais donné procuration. Tous les comptes de Claude de Meaulne sont étudiés de près. En janvier 1720, ce procès se

poursuit. Par l'intermédiaire de leurs avocats respectifs, ils se décident à terminer à l'amiable leurs différends et à clore tous les comptes « qu'ils se doivent rendre des effets, fermes, fruits, revenus, droits, rentes féodales et foncières et généralement de ce qu'ils ont touché et esquices ils peuvent estre fonder despendants des successions de deffunts seigneur et dame leurs perre et mairre et des sieurs et demoiselle leurs freres et seurs deceder pour quelque cauezs qu'y se soit et des paymens faits par chacun d'eux ». En mai de la même année, ils rendent aveu au prince de Talmont pour Rouessé. En 1721, cela n'est toujours pas fini, les cohéritiers contestent le partage de la terre de Rouessé. En 1722, Julien-René de Meaulne, Gabrielle-Anne et Claude du Plessis de Mongenard s'en remettent à l'arbitrage des juges du comté.

Le 22 février 1722, un inventaire des comptes de Claude de Meaulne est fait. Suite à la sentence arbitrale, les biens dépendants de la succession de Claude de Meaulne (père) sont partagés en quatre lots. Le premier lot comprend le fief et seigneurie de Rouessé et ses dépendances, la closierie de la Tesserie et quelques rentes ; le second lot, la métairie de la Bretèche une maison en ruine à Louvigné, quelques rentes et une somme d'argent donnée par celui qui aura le premier lot ; le troisième lot, la métairie de la Tournerie près du Mans, la closierie du Bourny, trois maisons au village du Rocher, quelques rente une somme d'argent due par celui qui aura le premier lot ; le quatrième lot, la métairie de la Secruère près de Sillé, la closierie de la Diorée et une somme d'argent donnée par celui qui aura le premier lot. Le neuf avril 1722, le partage est fait : le premier lot revient à Julien-René de Meaulne, le second à Marie-René Labbé de Champagnette, le troisième à Claude de Meaulne et le quatrième à Gabrielle-Anne de Meaulne et Claude du Plessis de Mongenard.

Claude de Meaulne, chevalier, seigneur du Bourny, de la terre et fief de la Tournerie, demeure dorénavant

sur le lieu et terre du Bourny, apparaît dans de nombreux procès. Il ne porte plus le titre de seigneur de Rouessé qui revient à son frère Julien-René. Il était auparavant seigneur et vicomte de Rouessé.

En 1723, dans une enquête sur voies de fait et injures dont il se plaint d'avoir

été l'objet de la part de Julien Deffay fermier de Rouessé. Claude de Meaulne reproche à celui-ci d'avoir consommé des pommes et d'en avoir donné à ses cochons ainsi que d'avoir pris du poisson dans les douves.

Toujours en 1723, bien que le partage ait eu lieu, un procès verbal est fait. Il s'agit de faire à la requête de François Labbé de la Mulotière, Claude Plessis de Mongenard, Claude et Julien-René de Meaulne, de faire un relevé et une estimation de tous les bois coupés sur les closieries de la Tesserie, de la Diorée et du Bourny, de la métairie de la Bretèche et du domaine de Rouessé. Chaque branche, souche ou arbre abattu y est noté, daté et estimé.

En 1726, une procédure est engagée contre plusieurs particuliers. En décembre 1725, Claude de Meaulne s'est fait agressé par plusieurs individus près du passage Mazure. Il porte plainte et est examiné par le médecin du roi et le chirurgien vérificateur du comté. Le motif de l'agression n'est pas connu, les interrogatoires étant illisibles. Son avocat avait demandé que le procès se fasse de manière extraordinaire (à cause de sa qualité de gentilhomme). Le procureur fiscal Leclerc des Gaudesches estimera que cela se ferait devant un juge ordinaire de la cour du parlement de Laval. A noter au passage que le sergent royal Deseschallier a barré dans les convocations aux témoins les références vicomte ou seigneur de Rouessé. Ses agresseurs semblent avoir été punis d'amendes et d'interdiction.



En 1728, un procès oppose Claude de Meaulne et François Anjuère laboureur aux Mouvanderies. Il apparaît que le closier a menacé de nombreuses reprises Claude de Meaulne aussi bien au Bourny qu'en ville et notamment de lui donner des coups de bâtons. Une autre fois, alors que François Anjuère ivre s'apprêtait à frapper le seigneur du Bourny, ce dernier lui porta des coups de serpes. Le tribunal proposa « de condamner ledit Anjuere en cinquante livres de reparation dommages et interests envers ledit sieur de Meaulne et en dix livres d'amande au profit des pauvres de la paroisse de Grenoux distribuable par les mains du sieur curé de laditte paroisse et de faire deffence audit Anjuere d'user de pareilles violences et voyes de fait a l'avenir sous plus grande peine ... »

*Suite dans le prochain numéro.*

*L'orthographe des extraits de texte a été respectée.*

*Sources :*

*AD53 : Registres paroissiaux de Grenoux, de Nuillé-sur-Vicoïn et Astillé*

*Archives Départementales de la Mayenne Pour en savoir plus sur l'histoire du Bourny : <http://bourny.laval.53.free.fr/bourny/>*

*Bertrand Béranger*

*Aquarelle de Bertrand Béranger : Rouessé en hiver*

# Recette de Cuisine

réalisé dans le cadre des cours de cuisine du C.A.B

## La Polonaise

(pour 6 personnes)

### Ingrédients :

- 6 unités de brioche (ronde)

### Crème pâtissière :

- 40 cl de lait
- 4 jaunes d'œufs
- 60 g de sucre semoule
- 40 g de maïzena
- 100 g de fruits confits

### Sirop :

- 200 g d'eau
- 100 g de sucre
- 8 à 10 cl de rhum

### Meringue Italienne :

- 4 blancs d'œufs
- 300 g de sucre
- 100 g d'eau



### Préparation :

1 : Prendre un emporte-pièce et tailler les brioches en rond .

2 : Réaliser la crème pâtissière :

Faire chauffer le lait, clarifier les œufs, rajouter le sucre sur les jaunes et blanchir. Quand le lait est chaud, le mettre sur les jaunes et faire cuire jusqu'à épaississement. Ajouter les fruits confits.

3 : Réaliser un sirop (eau, sucre) et laisser refroidir .

4 : Réaliser la meringue italienne.

5 : Imbiber la brioche du sirop et commencer à monter la polonaise. Crème pâtissière et meringue. Passer au grill et ajouter les amandes grillés sur la polonaise en décoration.

Bon appétit ...



# Du côté de l'accueil de loisirs du Bourny

## À fond la forme

L'ensemble des animateurs, Nathalie, Anne Pascale, Mathieu, Anaïs, Mélanie, Viviane, Jimmy, Ludivine, Nathalie, Najate et Fabrice poursuivent le projet de l'année: " Les formes et la forme"  
Les enfants de 2 à 12 ans ont continué à découvrir les différentes formes géométriques artistiques.  
Que font les enfants ?



- Ateliers autour des arts plastiques : créations manuelles, brico-récup, loisirs créatifs...

Ateliers autour de l'expression corporelle : sport, jeux sportifs, motricité, danse, relaxation/détente...

Ateliers culturels : Théâtre, chorale, Lecture publique, patrimoine...

Ateliers techniques : photos, informatiques...

Ateliers autour du jeu : ludothèque, jeux de société, jeux de stratégie...

Ateliers autour du livre

Projets divers en lien avec le territoire et les évènements locaux : école, maison de quartier...

outre le thème de l'année, l'équipe d'animation continue à :

Organiser des rencontres inter-générationnelles

Poursuivre le Projet Nutrition Santé

Participer aux fêtes de quartier

Bien sûr, les enfants ont toujours la bougeotte, ils font régulièrement du sport avec Kader notre éducateur sportif .

Par la suite le soleil sera de plus en plus présent et nous pourrons recommencer à cultiver notre jardin avec Victor notre papi jardinier bénévole.

Attention, les inscriptions pour les vacances d'été 2014, débuteront pour les enfants de 2 à 15 ans début juin, alors pensez à venir à l'accueil de loisirs du Bourny pour connaître le programme.

À bientôt

Fabrice Dion

Accueil de Loisirs du Bourny

Direction Jeunesse / Education

tel : 02.43.68.36.89 email : clbourny.laval@orange.fr



# Du côté de la maison de quartier

## Vous êtes nouvel arrivant sur le quartier ?

Alors n'hésitez pas à venir pousser les portes de la Maison de Quartier (Place de la Commune) et découvrir notre nouvelle plaquette « Bienvenue au Bourny ». Ce guide recensant les divers services/commerces et activités proposés sur le quartier, vous sera certainement utile !  
à très bientôt !

La Maison de Quartier

*Bienvenue au Bourny*

Animation de quartier

Sentier pédestre

Gymnase Marcel Pagnol

Maison de Quartier

Le football avec L'ASBourny

Salle Pascal Ménard  
Le tennis de table avec le LBTT  
La gymnastique sportive avec le LBG

Le tennis avec le TBL

Gymnase Gaston Lesnard  
Roller et Badminton

Comité d'Animation du Bourny - LAVAL

LAVAL LA VILLE



**ANIMATIONS PASSES**





MAISON DE QUARTIER  
BOURNY

# JARDINS EN FÊTE AU BOURNY

SAMEDI 5 AVRIL  
de 13h30 à 17h30

Place de la Commune  
*(sur le site des jardins partagés)*

- Marché aux plantes et aux fleurs
- Atelier création de jeux buissonniers *(gratuit)*
- Dégustations culinaires
- Buvette



Comité d'Animation  
*CAF*  
du Bourny - LAVAL

BOURNY  
42, Place de la Commune - 53000 Laval  
T. 02 43 68 16 43 - F. 02 43 68 16 34  
mq.bourny@laval.fr

LAVAL